



CARNET DE BORD

Lisez-moi svp

Ce carnet comporte un total de 18 pages, également disponible sur www.spasummerclassic.com

- 1 Horaire du meeting des 3 jours
- 2 Répartition des courses dans les paddocks (plan des paddocks)
- 3 Normes de bruit
Autorisation radio-communication
Prévention contre les taches au sol
- 4 Comment et quand accéder aux paddocks ?
- 5 Comment et quand accéder aux paddocks ? Plan d'accès
- 6 Vérifications administratives : Horaire & Licences
Transpondeurs
Briefings : Horaire
- 7 Contrôle Technique : Horaire & Equipements de sécurité obligatoires
- 8 Classements
Sécurité contre l'incendie / carburant
- 9 Jeudi 22 juin : Essais libres non-chronométrés



1 | HORAIRE DU MEETING DES 3 JOURS

JEUDI 22 JUIN

09:00 - 18:00 Untimed Open Practices www.spasummerclassic.com

VENREDI 23 JUIN

09:15 - 09:40	25'	Free Qualif.	105 dB	YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge	10
10:00 - 10:30	30'	Qualif.	105 dB	CSCC Adams and Page Swinging 60s & CSCC Mintex Classic K	3
10:50 - 11:20	30'	Free Qualif.	108 dB	Spa Formula Summer (F3•F4•F.Renault & Similar Formulas)	9
11:40 - 12:05	25'	Qualif.	105 dB	State-of-Art NK GT&TC	8
12:25 - 12:55	30'	Qualif.	107 dB	7 Race Series	7
13:15 - 13:45	30'	Qualif.	108 dB	Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup	11
14:05 - 14:35	30'	Qualif.	107 dB	Spa Ardennes Challenge	5
14:55 - 15:25	30'	Qualif.	105 dB	Belgian Historic Cup	2
15:45 - 16:10	25'	Qualif.	105 dB	YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge	10
16:30 - 17:00	30'	Qualif.	105 dB	CSCC Inter-Series Cup	4
17:20 - 17:50	30'	Qualif.	105 dB	NK HTGT - Dutch Championship for Historic Touring and GT cars	6
18:10 - 18:40	30'	Qualif.	108 dB	Spa Formula Summer (F3•F4•F.Renault & Similar Formulas)	9
19:00 - 19:40	40'	Untimed Q.	107 dB		
19:45 - 20:30	45'	Qualif.	107 dB	Spa 3 Hours	1

SAMEDI 24 JUIN

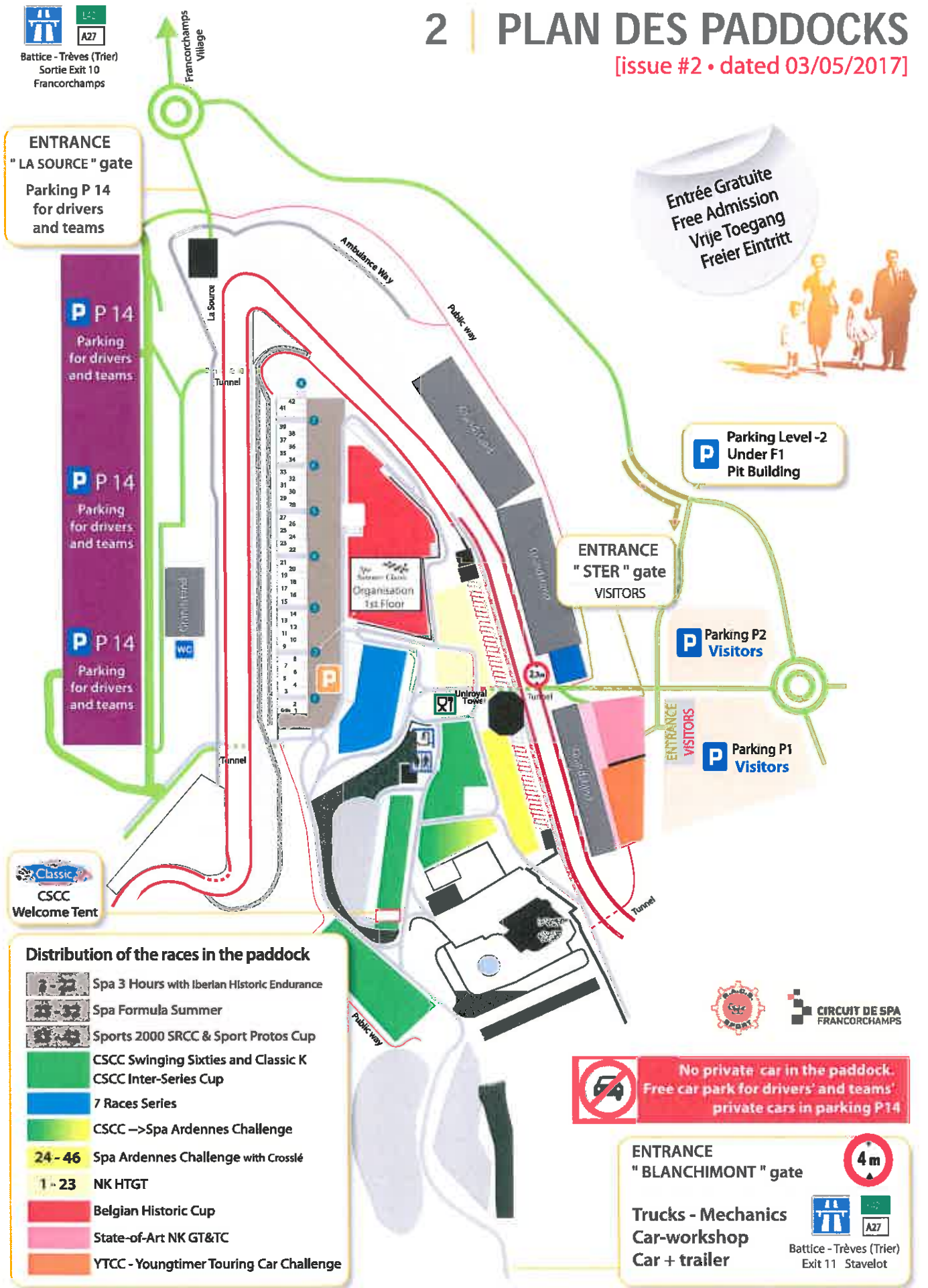
09:10 - 09:50	40'	Race 1	107 dB	Spa Ardennes Challenge	5
10:15 - 10:45	30'	Race 1	108 dB	Spa Formula Summer (F3•F4•F.Renault & Similar Formulas)	9
11:05 - 11:35	30'	Race 1	105 dB	YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge	10
11:55 - 12:35	40'	Race 1	105 dB	CSCC Inter-Series Cup	4
13:00 - 13:30	30'	Race 1	108 dB	Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup	11
13:50 - 14:51	61'	Race	105 dB	NK HTGT - Dutch Championship for Historic Touring and GT cars	6
15:15 - 15:55	40'	Race 1	105 dB	CSCC Adams and Page Swinging 60s & CSCC Mintex Classic K	3
16:15 - 16:40	25'	Race 1	105 dB	State-of-Art NK GT&TC	8
17:05 - 17:35	30'	Race 1	105 dB	Belgian Historic Cup	2
17:55 - 18:25	30'	Race 1	107 dB	7 Race Series	7
18:55 - 21:55	180'	Race	107 dB	Spa 3 Hours	1

DIMANCHE 25 JUIN

09:15 - 09:55	40'	Race 2	105 dB	CSCC Adams and Page Swinging 60s & CSCC Mintex Classic K	3
10:20 - 10:50	30'	Race 2	108 dB	Spa Formula Summer (F3•F4•F.Renault & Similar Formulas)	9
11:15 - 11:45	30'	Race 2	108 dB	Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup	11
12:10 - 12:50	40'	Race 2	105 dB	CSCC Inter-Series Cup	4
13:15 - 13:40	25'	Race 2	105 dB	State-of-Art NK GT&TC	8
14:05 - 14:35	30'	Race 2	107 dB	7 Race Series	7
14:55 - 15:25	30'	Race 2	105 dB	YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge	10
15:50 - 16:30	40'	Race 2	107 dB	Spa Ardennes Challenge	5
16:55 - 17:25	30'	Race 2	105 dB	Belgian Historic Cup	2

2 | PLAN DES PADDOCKS

[issue #2 • dated 03/05/2017]



Battice - Trèves (Trier)
Sortie Exit 10
Francorchamps

ENTRANCE
"LA SOURCE" gate
Parking P 14
for drivers
and teams

Entrée Gratuite
Free Admission
Vrije Toegang
Freier Eintritt



P Parking Level -2
Under F1
Pit Building

ENTRANCE
"STER" gate
VISITORS

P Parking P2
Visitors

P Parking P1
Visitors

ENTRANCE
VISITORS

CSCC
Welcome Tent

Distribution of the races in the paddock

- Spa 3 Hours with Iberlan Historic Endurance
- Spa Formula Summer
- Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup
- CSCC Swinging Sixties and Classic K
CSCC Inter-Series Cup
- 7 Races Series
- CSCC -> Spa Ardennes Challenge
- 24 - 46 Spa Ardennes Challenge with Crosslé
- 1 - 23 NK HTGT
- Belgian Historic Cup
- State-of-Art NK GT&TC
- YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge



CIRCUIT DE SPA
FRANCORCHAMPS

No private car in the paddock.
Free car park for drivers' and teams'
private cars in parking P14

ENTRANCE
"BLANCHIMONT" gate

Trucks - Mechanics
Car-workshop
Car + trailer

Battice - Trèves (Trier)
Exit 11 Stavelot

3 | NORMES DE BRUIT AUTORISATION RADIO-COMMUNICATION PRÉVENTION CONTRE LES TACHES AU SOL

NORMES DE BRUIT

Les pilotes devront respecter les normes de bruit définies par le circuit.

Le niveau sonore maximum autorisé a été mentionné pour chacune des courses, dans l'horaire du meeting. Il s'agit du niveau sonore maximum par voiture, en piste (dynamique), mesuré à 15m de l'axe de la piste.

Si le niveau sonore est dépassé, la voiture est arrêtée et un contrôle en statique est effectué. Au cas où il serait constaté que la voiture dépasse à trois reprises le seuil supérieur de l'indicateur de bruit lors du contrôle en dynamique, elle sera exclue du meeting.

AUTORISATION RADIO-COMMUNICATION

Communication officielle de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) Autorisation pour l'utilisation de radios.

Tout utilisateur de matériel de radiocommunications est dans l'obligation d'être en possession du titre d'autorisation pour utiliser son matériel sur le circuit de Spa-Francorchamps lors du meeting du Spa Summer Classic.

Des contrôles seront réalisés par l'IBPT à Spa-Francorchamps et peuvent entraîner, en cas de non-respect de la législation, une procédure juridique et une saisie des équipements radioélectriques.

Il est donc impératif d'introduire les demandes d'obtention des autorisations requises via le site Internet de l'IBPT <http://www.bipt.be/fr/consommateurs/radio/reseaux-radio/reseaux-mobiles>

L'IBPT signale également que le matériel utilisé doit être conforme à la réglementation. <http://ibpt.be/fr/consommateurs/radio/equipements/conditions-d-utilisation>

Certaines sociétés fourniraient du matériel non conforme.

Une des conditions sine qua non pour qu'un matériel soit conforme est qu'il soit porteur du marquage « CE » .

Pour dire les choses plaisamment, il ne faut pas confondre le marquage « CE » avec celui de « China Export » :

Tout matériel non conforme sera saisi par l'IBPT.



PRÉVENTION CONTRE LES TACHES AU SOL

Si votre voiture de course est stationnée dans les paddocks, vous avez l'obligation de mettre une bâche de protection sous votre voiture, pour protéger le sol des taches d'huile et d'essence.

Le circuit pourra vous facturer une amende de 250€ s'il constate manifestement que le tarmac a été taché.



4 | COMMENT ET QUAND ACCÉDER AUX PADDOCKS ?

POUR LES COURSES

- Course 1 Spa 3 Hours
- Course 2 Belgian Historic Cup
- Course 3 CSCC Adams and Page Swinging 60s and CSCC Mintex Classic K
- Course 4 CSCC Inter-Series Cup
- Course 5 Spa Ardennes Challenge
- Course 6 NK HTGT - Dutch Championship for Historic Touring and GT cars
- Course 7 7 Race Series
- Course 9 Spa Formula Summer
- Course 11 Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup

- En temps utile, vous recevrez par email de votre promoteur un laissez-passer « Véhicule Accès Autorisé » au format PDF.
- Imprimez ce PDF et donnez-le au steward à l'entrée Blanchimont (hauteur maximum de 4m). Autoroute Verviers - St.Vith (E421-A27) >> Sortie n°11 : Stavelot

QUAND

Mercredi 21 juin de 20:00 à 22:30

Les teams qui arrivent avant 20:00 seront parkés en attente dans la zone overflow

Jeudi 22 juin de 07:00 à 22:30

Vendredi 23 juin de 07:00 à 22:30

- En échange de la page PDF, le steward collera un sticker laissez-passer sur le pare-brise de votre véhicule, correspondant à la fonction de votre véhicule.
 - > Camion, camionnette, voiture-atelier : paddock intérieur
 - > Voiture privée : parking P14
- When you have the sticker on your windscreen you are free to leave or enter the paddock or parking 24h/24h.

FOR THE RACES

Course 8 State-of-Art NK GT&TC

Course 10 UPS4ALL YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge

- En temps utile, vous recevrez par email de votre promoteur un laissez-passer « Véhicule Accès Autorisé » au format PDF.
- Imprimez ce PDF et donnez-le au steward à l'entrée Blanchimont (hauteur maximum de 4m). Autoroute Verviers - St.Vith (E421-A27) >> Sortie n°11 : Stavelot

QUAND

Mercredi 21 juin de 13:00 à 22:30

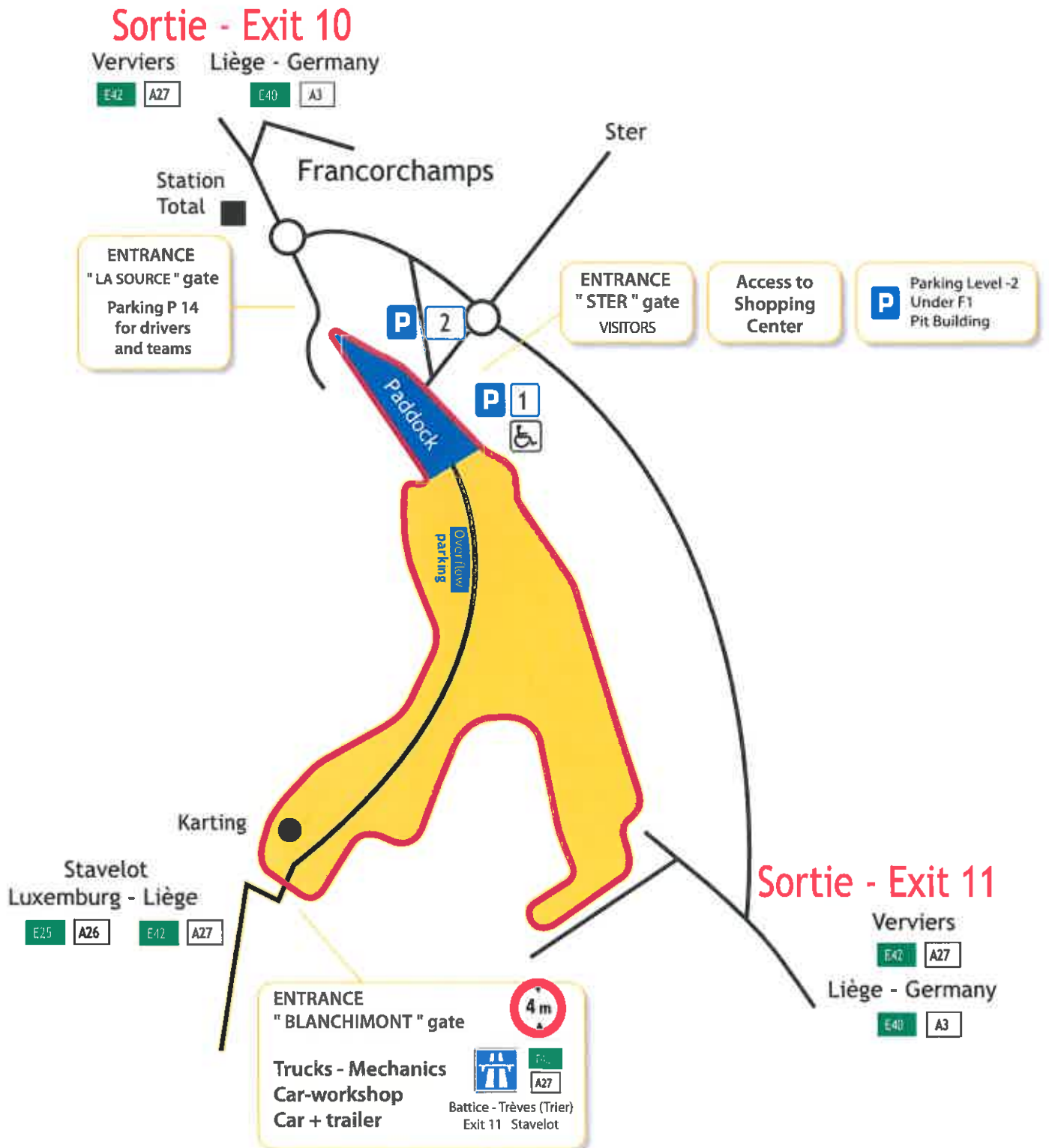
Jeudi 22 juin de 07:00 à 22:30

Vendredi 23 juin de 07:00 à 22:30

- En échange de la page PDF, le steward collera un sticker laissez-passer sur le pare-brise de votre véhicule.
 - > Camion, camionnette, voiture-atelier et voiture privée : dans votre propre paddock.
- Dès que le sticker est apposé sur le pare-brise, vous êtes libre d'entrer et de sortir des paddocks ou parking 24h/24h.

5 COMMENT ET QUAND ACCÉDER AUX PADDOCKS ?

Plan d'accès



 No private car in the paddock.
Free car park for drivers' and teams' private cars in parking P14

6 VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES Horaire & Licences

TRANSPONDEURS

BRIEFINGS Horaire

POUR TOUS LES PILOTES

1^{er} étage du F1 Pit Building - Local 115

Judi 22 juin : de 08:00 à 19:00

et/ou vendredi 23 juin : de 08:00 jusqu'à 60 minutes avant les essais qualificatifs (ou essais libres).

Chaque team recevra ses bracelets pit-lane et track.

Licences minimum requises : les pilotes régulièrement inscrits dans une série doivent se conformer aux normes de licences imposées par la série.

- Licence de Belgique - RACB Sport :
National Historic H-Circuit ou National Circuit C ou International Historic H2 ou International C
- Licence de France - FFSA :
Nationale Concurrent Conducteur Auto, avec lettre d'autorisation de la FFSA ou Internationale Concurrent Conducteur "C" Auto
- Licence du Royaume-Uni - RAC MSA :
Race National 'A' ou Race International Historic ou Race International
- Licence des Pays-Bas - KNAF :
EU/Nationaal licentie ou Internationaal licentie
- Licence d'un autre pays européen :
Grade National A (ou équivalent) avec lettre d'autorisation de l'autorité sportive nationale (si requis) ou Grade International pour circuit
- Licence d'un pays non-européen :
Grade International pour circuit avec lettre d'autorisation de l'autorité sportive nationale

TRANSPONDEURS

Les numéros des transpondeurs seront enregistrés.

Seuls les transpondeurs AMB seront utilisés. Les voitures sans transpondeur ou avec transpondeur Chronolec recevront gratuitement pour la durée du meeting un transpondeur AMB, en échange de la licence sportive du pilote.

BRIEFINGS : HORAIRE

La présence au briefing est obligatoire pour tous les pilotes.

Lieu : 1^{er} étage du F1 Pit Building Local 132

Vendredi 23

Course 1	Spa 3 Hours	17:00
Course 2	Belgian Historic Cup	13:30
Course 3	CSCC Adams and Page Swinging 60s and CSCC Mintex Classic K	08:45
Course 4	CSCC Inter-Series Cup	15:15
Course 5	Spa Ardennes Challenge	12:45
Course 6	NK HTGT - Dutch Championship for Historic Touring and GT cars	16:00
Course 7	7 Race Series	11:15
Course 8	State-of-Art NK GT&TC	10:15
Course 9	Spa Formula Summer	09:30
Course 10	UPS4ALL YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge	14:30
Course 11	Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup	12:00

Les instructions du briefing seront données lors des vérifications administratives.

Les procédures de briefing seront disponibles sur notre site web quelques jours avant le meeting:

www.spasummerclassic.com/fr/regulations.html

7 | CONTRÔLE TECHNIQUE

Horaire & Equipements de sécurité obligatoires

PROCÉDURES

Lors du contrôle administratif, vous recevrez une fiche personnalisée pour le contrôle technique de votre voiture, qui mentionnera la localisation du contrôle, ainsi que les détails pratiques pour mener à bien cette opération.

HORAIRE DU CONTRÔLE TECHNIQUE

	<u>Jeudi 22</u>	<u>Vendredi 23</u>
Course 1 Spa 3 Hours	13:00 - 18:00	11:00 - 16:30
Course 2 Belgian Historic Cup	-	09:00 - 14:00
Course 3 CSCC Adams and Page Swinging 60s and CSCC Mintex Classic K	09:00 - 18:00	(*) 08:00 - 09:15
Course 4 CSCC Inter-Series Cup	09:00 - 18:00	09:00 - 15:00
Course 5 Spa Ardennes Challenge	13:00 - 18:00	09:00 - 12:00
Course 6 NK HTGT - Dutch Championship for Historic Touring and GT cars	-	09:00 - 16:00
Course 7 7 Race Series	13:00 - 18:00	09:00 - 11:00
Course 8 State-of-Art NK GT&TC	13:00 - 18:00	08:30 - 10:30
Course 9 Spa Formula Summer	09:00 - 18:00	(*) 08:30 - 10:00 + 12:00 - 16:00
Course 10 : UPS4ALL YTCC - Youngtimer Touring Car Challenge	09:00 - 18:00	(*) 08:00 - 08:45 + 11:00 - 14:00
Course 11 : Sports 2000 SRCC & Sport Protos Cup	13:00 - 18:00	09:00 - 12:30

(*) uniquement pour les teams empêchés d'arriver le jeudi et qui auront prévenu de leur arrivée tardive le jeudi soir après l'heure de clôture du contrôle technique. Nous envoyer un email à spa@roadbook.be

EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

RACB Sport tient à rappeler l'équipement minimal requis pour participer à des courses historiques en Belgique et ceci afin d'éviter que les pilotes doivent acheter sur place de nouveaux équipements ou pire de ne pas être autorisés à participer à la course, ce que personne ne souhaite.

Voir les 6 pages suivantes.



DATE: Mercredi, 08 mars 2017

OBJET: Equipement de sécurité pour voitures historiques se déroulant en Belgique

RACB Sport tient à rappeler l'équipement minimal requis pour participer à des courses historiques en Belgique et ceci afin d'éviter que les pilotes doivent acheter sur place de nouveaux équipements ou pire de ne pas être autorisés à participer à la course, ce que personne ne souhaite.

Voici les principales règles FIA de sécurité pour les voitures suivant l'annexe K:

Equipment pilote:

- Combinaison - **Standard FIA 8856-2000**

(Liste technique FIA N°27)

(Brodé sur le dos du col)

Ex:



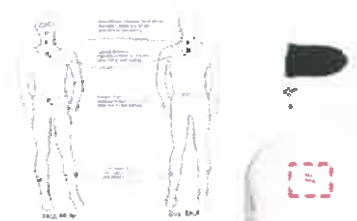
RS.095.05 RS.095.02	2NV	GA	17.08.05
RS.096.05	S-2	IMPACT	24.08.05
RS.169.09 RS.0169.09	JADE / JADE TOP	LICO	21.01.09
RS.218.12	PRO POWER 3	POWER ON RACEWEAR	26.09.12
RS.226.12	ZEAL RACESUIT	ZEAL	30.11.12

- Chaussures, gants - **Standard FIA 8856-2000**. Ex:

(Liste technique FIA N°27)



- Sous-vêtements, balaclava (Liste technique FIA N°27)
Standard **FIA 8856-2000**.





Casques homologués FIA: (Liste technique FIA N°33 et 41)

STANDARD DESIGNATION	LABEL EXAMPLE	Recognised to be used with FHR ¹	Recognised to be used without FHR
<ul style="list-style-type: none"> FIA 8860-2010 Fédération Internationale de l'Automobile 8, Place de la Concorde 75008 Paris France www.fia.com 		YES	YES
<ul style="list-style-type: none"> FIA 8860-2004 NOT VALID AFTER 31.12.2020 		YES	YES
<ul style="list-style-type: none"> FIA 8859-2015 		YES	YES
<ul style="list-style-type: none"> Snell 2005 or 2010 + FIA 8858-2002 		YES	YES
<ul style="list-style-type: none"> Snell 2005 or 2010 + FIA 8858-2010 		YES	YES

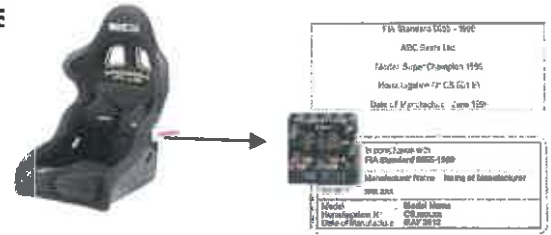
STANDARD DESIGNATION	LABEL EXAMPLE	Recognised to be used with FHR ¹	Recognised to be used without FHR
<ul style="list-style-type: none"> Snell SA 2015 Snell Memorial Foundation 3628 Madison Avenue, Suite 11 North Highlands, CA 95660 USA www.smf.org NOT VALID AFTER 31.12.2023 		NO	YES
<ul style="list-style-type: none"> Snell SAH 2010 Snell SA 2010 NOT VALID AFTER 31.12.2023 		NO	YES
<ul style="list-style-type: none"> Snell SA 2005 NOT VALID AFTER 31.12.2018 		NO	YES
<ul style="list-style-type: none"> SFI 31.1 SFI 31.1A SFI 31.2A SFI Foundation Inc 15706 Pomerado Road, Suite N208 Poway, CA 92084 USA www.sfiFoundation.com NOT VALID AFTER 31.12.2018 		NO	YES



Equipment voiture:

- Harnais de Sécurité (si imposé par règlement)
Homologué FIA et avoir moins de cinq ans
(Liste technique FIA N°24)
(Monoplace et Sports cars doivent utiliser des ceintures à 5 ou 6 points.)

- Sièges de compétition : si les sièges d'origine sont changés, ils doivent être changés par des sièges dont l'homologation FIA est valide.
(Liste technique FIA N° 12 et 39)



Standard FIA 8855-1999 (valable 5 ans)

(Liste technique FIA N°12)

**NON VALABLE APRÈS LE 31.12.2016
NOT VALID AFTER 31.12.2016**

**NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR A
COMPTER DU 01.01.2012 JUSQU'AU 31.12.2013
NEW LABEL IN EFFECT FROM 01.01.2012
UNTIL 31.12.2013**

**NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR A
COMPTER DU 01.01.2014
NEW LABEL IN EFFECT AS OF 01.01.2014**



CS.812.98	KINGDRAGON S.p.A.	Master VTR	06.98
CS.872.99	EKTOR	RUNNER 2000	06.99
CS.880.99	COBRA SEATS	Monaco	06.99
CS.892.00	CORBEAU	Forza	01.00
CS.893.00	CORBEAU	Pre-series	01.00
CS.894.00	CORBEAU	Revolution	01.00
CS.897.00	RECARO GMBH&CO	Pole position	01.00
CS.053.02	CORBEAU	Sprint	01.02
CS.057.02	BIMARCO	EXPERT	07.02
CS.133.05	ROSSI SPORT	Professional II	01.05
CS.142.05	ROSSI SPORT	Professional III	09.05
CS.159.06	GP-RACE	TOP RALLY	03.06
CS.185.07	NICK COMPETICION	EFE-UNO	04.07
CS.207.08	GP-RACE	TOP-CIRCUIT	03.08
CS.208.08	GP-RACE	TOP RALLY LIGHT	03.08

**Standard FIA 8862-2010 (valable 10 ans)**

(Liste technique FIA N°40)

**NON VALABLE
APRÈS LE 31.12.2021
NOT VALID AFTER
31.12.2021**

	In compliance with: FIA Standard 8862-2009
	Manufacturer Name: XXXXXX Model: Homologation No:
Serial No.	NOT VALID AFTER:

	In compliance with: FIA Standard 8862-2009
	Manufacturer: Sea Company Model: SPR-8E Homologation No: AS.XXX.XX
Serial No:	NOT VALID AFTER:

**NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR
A COMPTER DU 01.01.2012
NEW LABEL IN EFFECT AS FROM
01.01.2012**

	In compliance with: FIA Standard 8862-2009
	Manufacturer Name: Name of Manufacturer
Serial n°: XXX XXX	
Model Homologation N° Not valid after	Model Name AS.XXX.XX 2021

AS.001.09	OMP	HTE-ONE	11.12.09
AS.006.10	SPARCO	PRO-ADV-SUOERCARBON & PRO-ADV-SUPERCARBON PLUS	07.02.10

- Extincteur manuel, 2 kg de poudre min / 2.4 ltr AFFF, fixé avec un berceau, construit à cet effet et boulonné au châssis et fixé par deux bandes métalliques, par opposition à des sangles de retenue simplement fixé au châssis.
(Liste technique FIA N°16)



Il est recommandé d'utiliser des systèmes d'extinction installés (liste technique FIA N°16) ; dans ce cas l'extincteur devra être fixé avec min 2 sangles métalliques verrouillées par vissage



Tout extincteur doit être vérifié tous les deux ans par le fabricant ou son représentant et muni d'une vignette de date d'inspection clairement visible.



- Coupe circuit facilement manipulable de l'intérieur par le pilote assis et sanglé.
(Voir Ann J – Art.253.13)
- Anneau métallique de remorquage ou sangle de remorquage avant et arrière, indiqué par une flèche de couleur contrastante sur la carrosserie (pas pour les monoplaces).
- Un feu pluie rouge est obligatoire, monté à moins de 10 cm de l'axe central de la voiture. Ce feu devra être soit à incandescence et d'une puissance d'au moins 21 Watts, soit à LED.
(Liste technique FIA N° 19)

- Le réservoir de carburant (autre que d'origine) doit être rempli de mousse de sécurité.



FIA Standard FT3-1999
Homologation No. ysomus-74800
Manufacturer: Tank Company
Serial number: 11265-12-569
Not valid after: June 2005

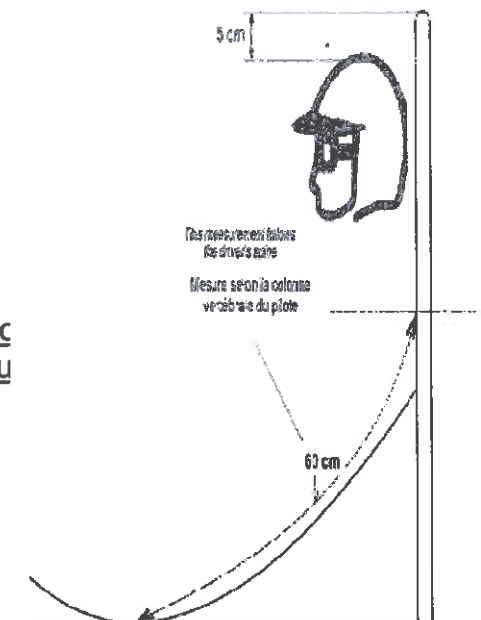
Dans le cas où un réservoir de sécurité (FT3 & FT3.5) est requis ou installé, la date de validité doit être respectée.

- La structure Anti-Tonneau de Protection (arceau de sécurité) doit être conforme à l'Annexe K



Il doit être pourvu de garniture d'arceau de sécurité aux endroits où le casque du pilote pourrait entrer en contact avec l'arceau.
(Liste technique FIA N° 23)

La structure dans toutes les voitures doit être en tout temps au minimum 5 cm au-dessus du casque du pilote et du copilote.



- Deux rétroviseurs extérieurs doivent être placés, avec chacun une surface vitrée de minimum 90 cm².



Port du FHR (Frontal Head Restraint)

La preuve de la spécificité de période doit toujours être apportée par le concurrent.

- Est obligatoire pour les F1 à partir de la période G (à partir du 01/01/1966)
- Est plus que recommandé pour les Young Timer (Période J1 & J2 à partir du 01/01/1982)
- Le système de retenue frontale de la tête (FHR) sera probablement obligatoire dans les années à venir pour les toutes les voitures Old Timer & Young Timer

8858-2002
8858-2010



8558-2010



**ETIQUETTE APPOSEE SUR LES SYSTEMES
RFT FABRIQUES AVANT LE 01.01.2013
LABEL USED ON FHR SYSTEMS
MANUFACTURED BEFORE 01.01.2013**



**NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR A
COMPTER DU 01.01.2013
NEW LABEL IN EFFECT AS FROM 01.01.2013**



- Lors de l'achat de nouveaux harnais de sécurité, il faut faire attention que certains harnais ne peuvent être employés qu'avec le système de retenue de la tête. (FHR only)
- Lors de l'achat de nouveaux équipements, toujours faire attention que ces équipements disposent de la dernière homologation.

8 | CLASSEMENTS

SÉCURITE CONTRE L'INCENDIE / CARBURANT

CLASSEMENTS

Les classements seront disponibles en permanence dans le local 115 et sur notre site web : www.spasummerclassic.com/

SÉCURITE CONTRE L'INCENDIE / CARBURANT

Voir la page éditée par le Service Régional d'Incendie de la commune de Stavelot : prescriptions sécurité contre l'incendie





PRESCRIPTIONS SECURITE CONTRE L'INCENDIE

1. PRESCRIPTIONS PADDOCKS

a) Transport et transvasement des matières inflammables

- la quantité totale transportée ne peut dépasser 240 litres par unité de transport
- récipients métalliques d'une capacité maximale de 60 litres et solidement arrimés
- présence obligatoire d'un accompagnant équipé d'un extincteur (6 kg poudre ou 6 L mousse)
- pas d'éléments combustibles à proximité de l'hydrocarbure transporté (p.ex. pneus)
- interdiction de fumer, de produire du feu; s'éloigner des objets en ignition, étincelles, soudures...
- les récipients vides ou pleins seront toujours fermés
- le transport se fera dans un véhicule utilitaire conçu pour le chargement
- une bonne connexion électrique entre le récipient métallique et la terre avant le remplissage ou la vidange de ce dernier; lors de ces opérations les récipients seront préalablement déchargés du véhicule
- il est interdit de pénétrer dans la partie chargement d'un véhicule couvert transportant des liquides inflammables avec des appareils d'éclairage portatifs autres que ceux qui sont conçus et construits de façon à ne pouvoir enflammer les vapeurs inflammables qui auraient pu se répandre à l'intérieur

Si le transport se fait par attelage:

- le véhicule tracteur doit être à même de tracter et freiner la charge
- les bandages de la remorque seront adaptés au type de sol rencontré ainsi qu'aux vitesses atteintes par le véhicule tracteur
- le crochet d'attelage et l'attache remorque seront approuvés CE
- une chaîne ou un câble de sécurité solide au timon de la remorque reliera le crochet d'attelage
- chaque fût sera arrimé individuellement
- un commissaire technique ou un juge de faits sera présent durant le temps d'ouverture des pompes pour contrôler le respect de ces règles de sécurité et sanctionner en cas de non respect

b) Manipulation de fuel dans le stand

- Pompes à main ou électriques antidéflagrantes - PAS de batteries.
Présence obligatoire d'un surveillant équipé d'un extincteur et situé à 2 mètres du refueling.
Stabilité et mise à la terre des tours de ravitaillement.
Présence obligatoire de produit minéral absorbant dans le stand - Jamais d'eau.
Présence obligatoire de 2 extincteurs dans chaque stand (1 provenant du team et 1 du circuit)
N.B. : Extincteur autorisé : 6 kg poudre ou 6 litres mousse. Vêtements anti-feu pour les personnes situées à moins de 2 mètres.

c) Interdiction de fumer ou de flamme nue

- Dans toute la zone ceinturant la station-service.
Pendant toute la durée du transport de fuel à travers les paddocks.
Dans la pit lane, dans les stands et à moins de 5 mètres à l'arrière des stands. Au-dessus des stands (loges, mezzanines).
N.B. : Exemple de flamme nue : réchaud au gaz, barbecue au charbon de bois, production d'étincelles, brûleur au mazout ou au gaz pour tente à pneus, soudure, etc.

d) Interdiction de bonne L.P.G.

- Dans la pit lane, dans les stands et à moins de 5 mètres de l'arrière des stands.
Dans aucun véhicule (autorisé dans les chapiteaux et sous auvents). e) Interdiction d'occuper les dégagements
Tous les dégagements routiers des paddocks.
Le dégagement de 1 mètre de largeur derrière les stands.
N.B. : Autorisé derrière les stands : plateau arrière de camion si abaissé banderoles délimitant le stand si aisément franchissables.

f) Conformité des installations électriques ou de gaz Obligation de respect des normes. Protection des lignes électriques ou conduites de gaz.

Lt. Guy CLOSE
Chef de Corps f.f.



SECURITY FIRE INSTRUCTIONS

1. REGULATIONS IN THE PADDOCKS

a) Transport and transfer of the inflammable materials

- the transported total quantity cannot exceed 240 litres per unit of transport
- metal containers with a maximum capacity of 60 litres and firmly fastened
- obligatory presence of one accompanying equipped with an extinguisher (6 kg powder or 6 L. mousse)
- no combustible matter near the transported hydrocarbon (i.e. tires)
- prohibition to smoke, produce fire; s' to move away from the objects in ignition, sparks, weldings...
- the empty or full containers will be always closed
- transport will be done in a commercial vehicle designed for the loading
- a good electric connection between the metal container and the ground before the filling or draining of this last; at the time of these operations the containers will be discharged beforehand from the vehicle
- it is interdict to penetrate in the part loading of a transporting covered vehicle of the flammable liquids with apparatuses with portable lightings others that those which are conceived and built in order to be able to ignite the flammable vapors which could have been spread inside

If transport is done by attachment:

- the towing vehicle must be capable to tractor draw and brake the load
- bindings of the trailer will be adapted to the type of ground thus met at the speeds reached by the towing vehicle
- the hook attachment and trailer attaches will be approved EC
- a chain or a cable of safety interdependent to the tiller of the trailer will connect the hook attachment
- each barrel will be fastened individually
- a technical police chief or a judge of facts will be present during time opening of the pumps to control the compliance with these safety regulations and to sanction in the event of non respect

b) Manipulating fuel in the pits

- Hand-driven or pneumatic pumps or spark proof electric pumps, NO batteries
The presence of a supervisor equipped with fireproof clothing, a fire extinguisher and positioned at 2 meters from the refuelling tower is compulsory.
N.B.: authorised fire extinguisher: minimum 6 kg (powder) or 6 litres (foam).
Fireproof clothing for persons located at a distance of less than 2 meters, in accordance with point 17 of appendix H of the International Sporting Code.
Stability and grounding of the refuelling towers:
N.B. : Stability should be ensured by ground blocks and NOT by straps.
It is compulsory to have mineral absorbent product in the pit - Never water
Compulsory presence of 2 fire extinguishers in the pit (1 belonging to the team, and one from the track)

c) Strictly forbidden to smoke or to use naked flames

- In the whole area surrounding the petrol station.
During the duration of the fuel transport through the paddocks
In the pit lane, in the pits and at a distance of less than 5 meters of the back of the pits.
Above the pits (boxes, mezzanine).
N.B. : Examples of naked flame : camping stove, charcoal barbecue, anything producing sparks, gas or petrol burner for tyre tents, soldering, etc.

d) LPG gas cylinders are strictly forbidden

- In the pit lane, the pit areas and, at a distance of less than 5 meters from the back of the pit areas.
In vehicles (authorised in the marquees and awnings)

e) Strictly forbidden to occupy clearings

- Any of the roads cleared by paddocks
The 1 meter large clearance behind the pit area
N.B. : Authorized behind the pit areas : truck (back) mounting plate if lowered, banners demarcating the stand if easy to cross.

f) Compliance of electric wiring and gas installations

- It is compulsory to respect the security regulations
Protection of the electric lines or gas pipelines.

Lt. Guy CLOSE
Chef de Corps f.f.

10 | JEUDI 22 JUIN Essais libres non-chronométrés

JEUDI 22 JUIN : MAXIMUM 103 DB SUR LA PISTE PAR VOITURE.

La journée du jeudi 22 juin est réservée pour les essais libres non-chronométrés, à l'attention des pilotes et voitures inscrits au meeting. L'esprit de compétition n'est pas de mise, mais bien la convivialité et le respect de tous les participants, quelle que soit la catégorie de la voiture.

Le service sécurité du circuit ainsi que des commissaires de piste veilleront à ce que cet esprit soit respecté.

Lors de chaque tour de piste du circuit, un contrôle en dynamique est effectué. Maximum autorisé : 103 dB

Un contrôle en statique avant la montée de la voiture sur la piste sera effectué.

Maximum autorisé : 107 dB, mesure au pot d'échappement.

PAS DE RÉSERVATION POUR LES ESSAIS LIBRES

Pas de carte de crédit. Paiement uniquement en liquide sur place.

Présentez-vous aux vérifications administratives le jeudi matin, 1er étage du F1 Pit Building - local 115, dès 8h00, pour acheter votre ticket pour la ou les session(s) de votre choix.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

● Session 1	09:05 - 09:55	Groupe A
● Session 2	10:05 - 10:55	Groupe A
● Session 3	11:05 - 11:55	Groupe A
● Session 4	13:00 - 13:30	Groupe B
● Session 5	13:40 - 14:30	Groupe A
● Session 6	14:35 - 15:25	Groupe A
● Session 7	15:30 - 16:20	Groupe A
● Session 8	16:25 - 16:55	Groupe B
● Session 9	17:05 - 17:55	Groupe A



- Groupe A > toutes les voitures sauf Formula, Sports 2000 SRCC et Sport Protos Cup : 180€ par session
- Groupe B > Formula, Sports 2000 SRCC et Sport Protos Cup uniquement : 100€ par session

Ni passager, ni instructeur. Uniquement le pilote seul dans la voiture.

Nous devons attirer l'attention des pilotes qui participent à la journée des essais libres, que les autorités compétentes peuvent exclure la voiture de course du meeting (Vendredi - Samedi - Dimanche), si les normes de bruit ne sont pas respectées ou en cas de comportement dangereux sur la piste.